



**BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE**

CABANNES (13440)
Espace Intergénérationnel
La Durance - Av. Saint-Michel
Tél. 04 90 95 51 72
ym_ay@mairie-cabannes.fr
mairie-cabannes.fr

EYRAGUES (13630)
Place de la Libération
Tél. 04 90 92 84 47
espaceculturetourisme@orange.fr
eyragues.fr

GRAVESON (13690)
Cours National
Tél. 04 90 95 88 44
info.otgraveson@gmail.com
graveson-provence.fr

MAILLANE (13910)
Av. Lamartine
Tél. 04 32 61 93 86
ot-culture@mairiemailane.fr
mairiemailane.fr

NOVES (13550)
Bd de la République
Tél. 04 90 92 90 43
tourisme@noves.fr
noves.fr

ORGON (13660)
Musée Urgonia - Chemin des Aires
Tél. 04 90 73 09 54
officedetourisme@orgon.fr
orgon.fr

SAINT ANDIOL (13670)
Musée Jean Moulin
Place Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. 04 90 95 48 95
office.tourisme@st-andiol.fr
saint-andiol.fr

MAIRIES

BARBENTANE (13570)
Le Cours
Tél. 04 90 90 85 85
contact.mairie@barbentane.fr
barbentane.fr

MOLLEGES (13940)
1 place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 90 95 03 51
mairie-molleges@wanadoo.fr
mairie-molleges.fr

PLAN D'ORGON (13750)
Place de la Mairie
Tél. 04 90 73 26 00
mairie@plandorgon.fr
plandorgon.fr

ROGNONAS (13870)
Place Jeanne d'Arc
Tél. 04 90 90 33 00
accueil@rognonas.fr
rognonas.fr

VERQUIERES (13670)
Tél. 04 90 90 22 50
mairie@verquieres.com
verquieres.com



Office
de **Tourisme**

Intercommunal

Terre de Provence agglomération

20 Cours Carnot 13160 CHATEAURENARD

Tél. 04 90 24 25 50

accueil.oti@terredeprovence-agglo.com

myterredeprovence.fr



Urgences
Médicales
SAMU



Gendarmerie



Incendie,
Accident
Sapeur-Pompier



N° Européen
Pour les
Urgences



Malentendants
par SMS

© atelier réson - 067 672018



2019
CYCLOTOURISME

*Terre de
Provence*
AGGLOMÉRATION

BARBENTANE
CABANNES
CHATEAURENARD
EYRAGUES
GRAVESON
MAILLANE
MOLLEGES
NOVES
ORGON
PLAN D'ORGON
ROGNONAS
SAINT-ANDIOL
VERQUIÈRES

Office
de **Tourisme**

Intercommunal

Terre de Provence agglomération

13 communes du nord des Bouches-du-Rhône vous accueillent...

Lumineuse et gorgée de soleil, la nature en Terre de Provence porte haut les couleurs de la Provence. Au confluent du Rhône et de la Durance, cachés au milieu des vergers, le long de cours d'eau rafraîchissants en été, des circuits vélo accessibles à toute la famille mailent les 13 communes à la découverte des richesses...

Sept boucles accessibles au plus grand nombre, niveau facile. Elles représentent une distance de 15 à 30 km au maximum. Attention : la boucle n°3 comporte une partie sur un chemin très caillouteux, non accessible au vélo de route.

Des dépliants de chaque circuit sont disponibles sur simple demande gratuitement à l'Office de Tourisme de Terre de Provence, possibilité de les télécharger sur le site de l'office de tourisme intercommunal. Retrouvez sur chaque dépliant : les points d'eau, les emplacements des râteliers à vélo, les aires de pique-nique. Connectez vous sur le site tpa.explore.netagis.fr pour suivre sur votre smartphone les circuits connectés. En complément les guides touristiques de Terre de Provence offrent une aide précieuse pour la découverte du territoire : guide hébergements, guide restaurants, guide découvertes, guide patrimoine.



BOUCLES CYCLO-TOURISTIQUES

BOUCLE N° 1 BARBENTANE - AU CŒUR DE LA MONTAGNETTE

Une grande boucle de 30 km dans la Montagnette associée à une variante plus accessible aux familles pour une boucle de 15km au total. Circuit au sein du massif prestigieux de la Montagnette. Un petit circuit de 15 km, d'une durée de 1h30 et d'un niveau facile, faisant découvrir le village de Barbentane et ses environs proches. Un grand circuit de 30 km, d'une durée de 4h, et d'un niveau difficile, qui passe sur les abords de la commune de Graveson et va jusqu'à l'Abbaye de Saint-Michel de Frigolet.

BOUCLE N° 2 CHATEAURENARD - EYRAGUES - MAILLANE ENTRE AGRICULTURE, TRADITIONS ET PATRIMOINE

Partez à la découverte du patrimoine local de Terre de Provence à travers une balade pittoresque. Ce circuit vous fera découvrir les richesses naturelles et historiques du territoire. Boucle de 21 ou 23 km, d'une durée de 2h30 et d'un niveau facile, jalonne les champs et traverse les trois communes de Châteaurenard, Eyragues et Maillane.

BOUCLE N° 3 MOLLEGES - PLAN D'ORGON BALADE SUR LES ROUTES PROVENÇALES

Parcourez les petites routes bordées de canaux et longez le Massif des Alpilles pour profiter d'un paysage naturel authentique.

Boucle de 23 km, d'une durée de 2h30 et d'un niveau facile, entre Orgon, Mollégès et Plan d'Orgon. Ce circuit n'est pas conseillé pour les vélos de routes car certains chemins ne sont pas goudronnés.

BOUCLE N° 4 NOVES - VERQUIÈRES LA BALADE DES ROUBINES

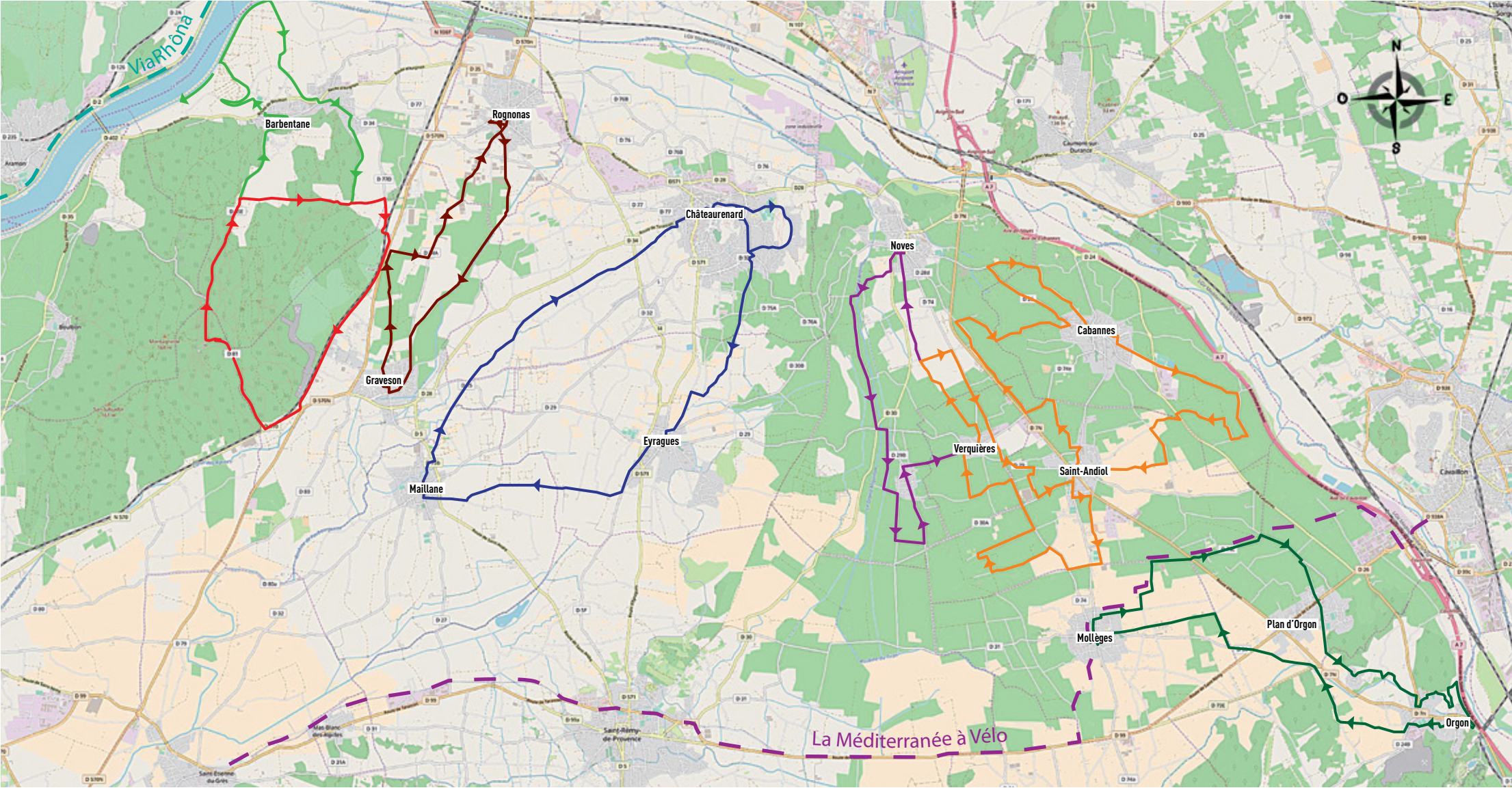
Partez à la découverte du territoire le long des canaux à l'abri et au frais des cours d'eau. Boucle de 15 km, d'une durée de 1h30 et d'un niveau facile, entre Noves et Verquières.

BOUCLE N° 5 ROGNONAS - GRAVESON AU FIL DE L'EAU

Partez à la découverte du territoire le long des canaux à l'abri et au frais des cours d'eau. Boucle de 17 km, d'une durée de 1h40 et d'un niveau facile, entre Graveson et Rognonas.

BOUCLE DU 13 SAINT-ANDIOL - VERQUIÈRES L'ARBRE ET LE PATRIMOINE

Une balade entre les découpes rocheuses des Alpilles et les vastes plaines traversées par les canaux de la Durance. Boucle de 20 km, d'une durée de 1h30 et d'un niveau facile, entre Saint-Andiol et Cabannes.



- Boucle 1a : Au cœur de la Montagnette - 15km
- Boucle 1b : Au cœur de la Montagnette - 30km
- Boucle 2 : Entre agriculture, traditions et patrimoine - 21/23km
- Boucle 3 : Balade sur les routes provençales - 23km
- Boucle 4 : Balade des roubines - 15km
- Boucle 5 : Au fil de l'eau - 17km
- Boucle du 13 : L'Arbre et le Patrimoine Saint-Andiol - Verquières - 18km
- Boucle du 13 : L'Arbre et le Patrimoine Saint-Andiol - Cabannes - 20km

EURO VÉLOROUTE

- EV 17 - La ViaRhôna
- EV 8 - La Méditerranée à Vélo

RECOMMANDATIONS : Ces circuits empruntent des routes et chemins partagés avec les automobilistes, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (décret n° 2016-1800 du 21 décembre 2016).

15 ou 112

Urgences Médicales SAMU

17 ou 112

Gendarmerie

18 ou 112

Incendie, Accident Sapeur-Pompier

112

N° Européen Pour les Urgences

114

Malentendants par SMS

INFORMATIONS UTILES

Sur le parcours, suivez la signalétique suivante :



Boucle 2
Distance : 21 ou 23 km
Durée : 2h30
Niveau : Facile